



HAL
open science

Télévision et démocratie : le cens caché

Sébastien Rouquette

► **To cite this version:**

Sébastien Rouquette. Télévision et démocratie : le cens caché. MédiaMorphoses, 2003, 7, pp.89-98.
hal-03523476

HAL Id: hal-03523476

<https://hal.science/hal-03523476>

Submitted on 12 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sébastien Rouquette

Télévision et démocratie :
le cens caché

Télévision et démocratie : le cens caché



Une analyse structurale de l'arène médiatique

Sébastien Rouquette - Maître de conférences - Dpt. SRC Vichy/Université Clermont-Ferrand II

Et si l'une des principales questions concernant la parole à la télévision était celle de la sélection des citoyens/télespectateurs¹ ? Celle de l'inégal droit télévisé à défendre publiquement son opinion sur l'accouchement sous X, de l'inégale légitimité à présenter son remariage comme un témoignage représentatif ? Si, en effet, la télévision se révèle être une efficace machine à sélectionner, à créer un sentiment de compétence pour certains et d'incompétence pour d'autres, alors tout se joue en amont. Si une grande partie des enjeux se déroule autant en dehors que sur les plateaux, autant en hors-champs que face aux caméras, alors cette question de la parole à la télévision mérite d'être elle aussi traitée en amont.

En ce sens, il y a au moins deux façons d'interroger la place accordée aux témoins/citoyens des débats télévisés. L'une, indispensable, qui s'intéresse aux rôles qu'ils jouent ou qu'on leur fait jouer, à leur liberté ou leur enfermement relatif, à leur poids individuel et général dans la partition d'ensemble, à leurs motivations personnelles ou collectives, à la force des dispositifs ou des arguments échangés ou encore au comportement des animateurs². L'autre, tout aussi nécessaire, qui articule une double question : y a-t-il des critères de sélection implicites entre citoyens télévisés, auquel cas, au bénéfice de quelle catégorie culturelle, professionnelle ou sociale ? Mais, parce qu'une telle question engage des enjeux bien plus vastes que celle de la sélection *a priori*, parce qu'elle engage alors une autre conception du débat public, des questions qui se posent et des moyens de les résoudre, l'analyse ne peut qu'être globale. Peut-être doit-elle être même structurale. C'est alors globalement qu'il faut confronter deux options radicalement différentes, deux façons opposées d'organiser cet espace de discussion,

l'un figuré par *C'est mon choix*, l'autre par *Ça se discute*. L'objectif : comprendre par comparaison si l'on peut lier ou non type de citoyen sélectionné, compétence attendue, modalité de prise de parole et niveau de réponse attendue ?

I - Sujets, compétences, objectifs, normes : formes et modèles de paroles télévisées

Par l'obligation de jouer sur les effets d'annonces, la formulation des titres de *C'est mon choix* dit déjà beaucoup de choses. Titrer : « Je gagne plus que mon *mari* », « Je ne veux pas que ma *fille* sorte le soir » ou encore « Mon *couple* ne tient que par le sexe » n'est pas anodin. C'est poser les questions collectives dans le cadre familial. C'est considérer comme primordial et surtout pas redondant le témoignage des conjoints, de la famille, des enfants. On témoigne en couple. On témoigne comme père ou comme fille. C'est même une des promesses affichées dès la Première : « Tous les jours, je recevrai sur ce plateau des invités qui ont fait un choix de vie décisif... Un choix quelquefois contesté, parfois contestable... et bien, nous écouterons ces invités et puis nous réagirons ensemble à leur propos pour tenter de comprendre un petit peu leurs motivations. Nous recevrons également *leurs proches pour voir s'ils ont accepté ou non ce choix*. Et puis d'autres invités qui ont fait ce choix et qui eux le regrettent... ».

La première fracture entre *C'est mon choix* et la construction habituelle de la France en débat, via *Ça se discute*, apparaît alors. D'un côté, les questions de couple, de handicap, de comportement, d'argent prennent toute leur dimension et se traitent avant tout dans la sphère familiale. C'est de là que viennent les principales explications, les principaux commentaires comme les aides et les paroles ré-

Télévision et démocratie :
le cens caché

Sébastien Rouquette

confortantes. De l'autre, ce regard, ces interprétations ou ces justifications familiales sont jugés redondants voire inutiles. C'est au fond l'importance accordée à deux institutions concurrentes pour la discussion et même pour la résolution des problèmes publics qui se joue ici : les parents ou les professionnels en charge d'enfants illettrés (enseignants, orthophonistes), les soutiens familiaux de personnes en cure d'amincissement ou les nutritionnistes et les responsables de centres d'amincissement, bref la famille ou le travail. Mettre au jour cette fracture suppose de s'interroger sur la façon dont les uns et les autres posent la question du recrutement pour paraître représentatif de la population. Est-elle posée en termes géographiques (toutes les régions de France : ville/campagne), idéologiques (droite/gauche), d'âge, de sexe, d'intérêt ? Visiblement, la distinction proche/non-proche ne joue nulle part un rôle aussi prépondérant que dans *C'est mon choix*. Ailleurs, par exemple dans *Ça se discute*, ce sont les distinctions entre témoins et militants, entre experts et profanes, entre syndicalistes et professionnels standards, entre représentants politiques ou représentants de l'État et citoyens lambda, qui comptent. Des distinctions d'autant plus revendiquées, et donc plus visibles, que d'autres critères de sélection prennent autant d'importance.

C'est notamment le cas de la sélection à titre professionnel. On insiste simplement sur les professions, les positions et les divers apprentissages des citoyens convoqués, et non sur l'enracinement social de ces histoires. D'autant que nos stratégies cognitives sont plus confirmatives que critiques. Il suffit qu'une personne du public précise son statut (présidente d'une association de parents d'enfants dyslexiques), pour que l'animateur laisse échapper : « Ah, vous savez de quoi vous parlez !³ » Quand ce n'est pas le discours, le vocabulaire, la syntaxe ou le ton de l'intervenant qui le situe dans le découpage du plateau et du sujet imposé par l'animateur, c'est le reportage qui prend en charge cette confirmation. L'image complète le son. Filmer un témoin dans son entreprise, dans son appartement, son club de sport, etc., c'est bien sûr tenter d'associer familiarité des décors et sincérité des propos. Le procédé n'est pas nouveau.

Surtout lorsque les paroles des proches confirment par répétition multiple celle du témoin, lorsque le montage d'un reportage consacré au professionnalisme d'un cadre supérieur fortement handicapé en raison d'une maladie génétique accumule les preuves d'une même thèse : « seule sa compétence compte » (directeur), « on ne se rend même plus compte qu'il est dans son fauteuil » (clients), « mon handicap ne doit pas rentrer en ligne de compte » (témoin handicapé filmé pendant son travail : *Ça se discute*)⁴. La présence de témoins particulièrement typiques n'est éparpillée dans aucun sujet. Pour le stress c'est le négociateur en bourse, pour les relations hommes/femmes des célibataires militants (in *Ça se discute*). L'opposition entre experts et témoins, sociologue du couple et familles monoparentales ou professionnels et témoins, artisans et clients, restaurateurs et consommateurs, est plus visible et plus facile à revendiquer (opposition financière, d'intérêt). Elle apparaît conforme à la réalité des problèmes sociaux, plus pertinente que n'importe quelle opposition entre ressources sociales ou professionnelles des femmes élevant seules leur enfant, ou entre type de client, pratique alimentaire ou goût culturel de clients de restaurants.

Tout le système d'opposition entre les deux débats part avant tout de leur mode de recrutement. Comment se faire le moins sélectif possible sinon en posant comme principal critère celui d'accepter de défendre publiquement et subjectivement son opinion ou son libre arbitre (*C'est mon choix*) ? D'autant que « le nom n'est jamais précisé, car il conserve une valeur stricte et formalisante [...] inconciliable avec la promesse d'une parole conviviale et identitaire » (seuls les prénoms, âges, situations maritales, nombre d'enfants, professions sont indiqués)⁵ ? Et c'est dans cette perspective qu'il faut mesurer l'ampleur des différences entre *C'est mon choix* ou *Ça se discute* face aux mêmes questions familiales ou sociales. Bien sûr, ces différences portent d'abord sur la mise en scène d'oppositions entre citoyens, et donc sur l'importance apportée à la discussion de règles de comportement claires. Mais elles portent plus fondamentalement sur le type de normes interrogées.

Les différences les plus apparentes, celles régulièrement

Sébastien Rouquette

Télévision et démocratie :
le cens caché

mises en évidence, concernent bien sûr l'importance des débats. Pour *C'est mon choix*, on peut filer la métaphore de la tribune, de l'arène ou du cirque⁶. Et comme dans tout programme jouant partiellement avec l'enthousiasme du public, il y a un chauffeur de salle. Mais il est plus là « par principe de précaution » que pour provoquer une bonne humeur forcée. Comme pour les jeux populaires analysés par Éric Macé, la chaleur du public n'est pas feinte⁷. Participer, « monter à Paris », assister à l'une de ses émissions préférées, appuyer l'un et réfuter l'autre, est un indubitable plaisir. Les couleurs vives du décor, son dynamisme accueillant apparaissent comme indices de la chaleur promise du débat.

C'est donc miser sur l'intérêt de la confrontation. C'est aussi jouer sur la possible (et relative) identification entre public et téléspectateurs. Le temps de parole du public (présentatrice à 19,2 %, invités à 58,2 % et public à 22,6 %), incomparablement plus important qu'ailleurs, son poids, ses applaudissements ou encore la mise en scène tendent en tout cas à suggérer que c'est aussi au public (et par extension à nous, téléspectateurs) de mener le jeu⁸. Identification réelle ou non, on ne peut de toute façon s'étonner de la présence d'autant de fans inconditionnels, présents à tous les enregistrements, patientant ensemble entre deux émissions. De fidèles téléspectatrices qui donnent l'impression d'aspirer à l'extrême à un sentiment d'appartenance à une « communauté » de téléspectateurs partageant des préoccupations communes. Un sentiment que convoque régulièrement l'animatrice (le « vous » des téléspectateurs, le « qu'avez-vous envie de dire au public qui nous regarde ») ou qu'encourage la production lorsqu'elle propose de faire le point sur la situation de témoins particulièrement marquant (« *C'est mon choix* a changé ma vie. [Une téléspectatrice] touchée par ma détresse, m'a aidée⁹ »), ou organise des élections de Mister et de Miss *C'est mon choix*, véritables porte-drapeaux de l'émission, choisis par – et pour – le public.

Ce serait néanmoins une erreur de minorer l'importance des sujets ou de considérer que les thèmes abordés sont des thèmes légers. Quoi de plus sérieux que la confirmation de l'aventure (en fait l'idéologie) amoureuse, de l'im-

portance des liens et des histoires familiales ou la mise en discussion sans cesse répétée des atouts physiques, vestimentaires, du style, du *look* sur le marché sentimental et matrimonial ? S'interroger sur « Je veux changer de look », « Je suis le roi de la drague », « Je n'aime pas les brunes », « Saurez-vous deviner qui vit avec qui ? », ne revient-il pas à reposer différemment l'éternelle question du choix (ou de la découverte) du conjoint, et donc – pour reprendre les thèmes de la sociologie du couple – celles de l'homogamie (qui se ressemble s'assemble), du « beau mariage », des écarts à la règle, des critères de sélection partiellement déterminés (style de vie, femmes « séduisantes » ou « soigneuses » ?), de la séduction, de l'amour et du mariage, de la cohabitation, du cycle conjugal (Jean-Claude Kaufmann)¹⁰ ? Surtout pour un programme s'adressant prioritairement à une forte proportion de femmes qui « ont, beaucoup plus que les hommes, à gagner ou à perdre socialement du mariage »¹¹. Une population sur laquelle repose largement le bon fonctionnement du lien entre générations et la vie de la cellule familiale, à savoir la population féminine ? De même, ce serait une erreur de négliger l'importance des programmes apparemment plus légers sur « la magie » ou les fans de chanteurs, de musiciens ou d'autres artistes. Car ce serait négliger l'importance de la question du goût qui apparaît le plus spontanément dans les travées du public participant¹². Ainsi, les considérations sur le style des fans se mêlent étroitement avec l'idée qu'on se fait d'une vraie star : « Quelqu'un qui sait rester simple », dit par exemple une spectatrice assidue de *C'est mon choix*. Accorder une importance réelle à cette simplicité rappelle surtout la volonté de ne pas se distinguer du groupe auquel on appartient, précisément pour montrer sa fierté d'appartenir aux milieux populaires¹³. En ce sens, aucun sujet n'est trivial quand il permet de mettre à la question, ou mieux de conforter, les jugements de goût fondamentaux de chaque téléspectateur, notamment le goût populaire du public structurellement majoritaire de la télévision généraliste¹⁴. L'ensemble de ces éléments explique sans doute la très rapide progression d'audience de *C'est mon choix*. En trois mois, l'audience passe de 8 % à 15,2 % en février 2000,

Télévision et démocratie :
le cens caché

Sébastien Rouquette

17,4 % au mois de mars et 20,6 % en avril. « Un an après la première, la moyenne est de 24 % (28,3 % chez les ménagères de moins de 50 ans)¹⁵ ».

Il faut donc, dans un cas comme dans l'autre, dévoiler quelle conception des rapports sociaux, des modèles légitimes accède à la lumière des projecteurs. Et au prix de quelles censures. Dans ce domaine, les décisions caractéristiques pour *Ça se discute* se prennent en amont, plus souvent dans les coulisses de la sélection que sur le plateau. Pour la langue, le *céfran* innove. Pour la musique, la techno remplace le rock. Dans l'éducation, l'autorité n'empêche pas le dialogue. Plus significatif encore : il ne suffit pas de montrer les conséquences négatives du stress, il faut aussi en souligner le rôle profitable pour le travail (*Ça se discute*). Tout se joue, insensiblement, dans la succession des témoignages choisis : le boursier succède au machiniste, le footballeur à l'artisan. Culturellement, c'est donc une tendance résolument moderne, inscrite dans son temps qui est privilégiée. Bref, un modèle de débat qui se fait l'écho des valeurs de base acceptées, malgré sa relative hétérogénéité et le flou de ses frontières d'appartenance, par une catégorie sociale en voie de formation culturellement dominante : les professions fortement diplômées du secteur tertiaire. C'est aussi à la

revendication affichée de porter un regard neutre, ou tout au moins le plus ouvert et tolérant possible, qu'on reconnaît l'inclination normative majoritaire actuelle. Avec un animateur qui évite de rentrer dans les considérations trop ouvertement partisans, qui se concocte un rôle hors-norme de médiateur, censé n'émettre aucun jugement partisan. Mais si les idées sont relatives, celles des Français plus souvent invités en raison de leur activité militante ou de leur compétence professionnelle sont relativement les meilleures. De la sélection des sujets et des témoins, en passant par les compétences attendues des uns et des autres, jusqu'au type de repères normatifs implicitement portés, tout oppose donc *Ça se discute* et *C'est mon choix*, le modèle majoritaire de l'espace public et sa version populaire. Une opposition point par point, forme de compétence par forme de compétence, montre combien les choix centraux des uns et des autres portent à la fois sur le mode de sélection, de normalisation, la place accordée aux pouvoirs (politiques, institutions) et aux savoirs (experts, associatifs, professionnels).

La démonstration d'une opposition aussi radicale et profonde prouve alors à quel point on ne peut réduire la description des débats populaires aux critiques (plus ou moins intéressées) de spectacle de la parole, d'exhibitionnisme

Choix fondamentaux d'espaces publics médiatiques

	Modèle majoritaire, version « palabres télévisées » (<i>Ça se discute</i>)	Modèle populaire sur le mode du banal (<i>C'est mon choix</i>)
<i>Modèle implicite du citoyen/ télé spectateur idéal</i>	<i>Ingénieurs du social</i>	<i>Citoyens de milieux populaires</i>
<i>Compétence professionnelle</i>	- <i>Compétence sociale, médicale, juridique ou éducative</i> - <i>Souvent gradé hiérarchiquement ou diplômé</i>	<i>Compétence inutile</i>
<i>Compétence sociale ou familiale</i>	<i>Compétence jugée redondante donc inutile</i>	<i>Compétence primordiale</i>
<i>Place accordée au savoir expert</i>	<i>Savoir explicatif et général jugé complémentaire</i>	<i>Place superflète</i>
<i>Forme de normalisation</i>	<i>« Normalisation douce », valeurs de libéralisme social</i>	<i>Normes affichées, Ciments du lien social</i>
<i>Impact des associations</i>	<i>Impact réel mais transparent</i>	<i>Impact faible (en raison de sujets peu propices aux revendications publiques : comment maigrir, s'habiller, choisir son ami)</i>

Sébastien Rouquette

Télévision et démocratie :
le cens caché

forcé des uns (témoins ordinaires ou excentriques) et du voyeurisme des autres (téléspectateurs), critiques autour desquelles la polémique concernant *C'est mon choix* s'est très rapidement focalisée (polémique engagée notamment à l'Assemblée nationale autour du thème « *C'est mon choix* correspond-elle vraiment à une émission de service public¹⁶ »). Mais la systématisme avec laquelle il est possible d'opposer point par point *Ça se discute* et *C'est mon choix* suggère qu'on ne peut vraiment comprendre la construction de l'espace public télévisé sans chercher à analyser le système de relations structurant les correspondances entre type de citoyen (qui ?), objectif (comment ?) et choix des sujets (quoi ?).

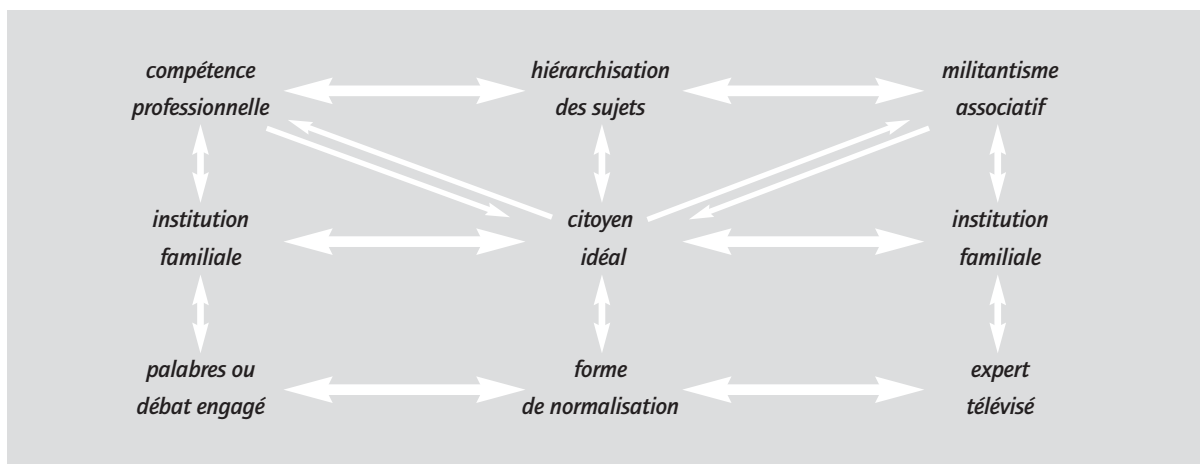
II – L'arène médiatique : une organisation structurale ?

S'attacher au système de relations, largement inaperçu, et à la nature de ces relations, organisant cet objet mouvant qu'est l'espace médiatique, c'est d'abord montrer qu'une décision repose et met en jeu un système plus large (accorder ou non de l'importance au militantisme associatif s'insère

des frères et sœurs ou des parents, sur les interprétations sociologiques ou psychiatriques, sans comprendre en quoi l'un et l'autre impliquent aussi deux visions et deux rapports différents accordés à l'importance du monde du travail (la compétence professionnelle) dans l'espace social. Mais comme le veut la méthode structuraliste¹⁷ mise ici à l'épreuve, il s'agit surtout de chercher à formaliser quels sont les éléments intrinsèquement liés les uns aux autres. Et plus encore ceux qui sont à la source de cette structure, qui en constituent le maillon central, de ceux qui n'en sont qu'un élément satellite.

Jusqu'où peut-on analyser l'espace télévisé de discussion de la société sur elle-même en termes de structure ? On voit combien l'importance donnée à la vie associative et professionnelle des gens se conçoit de manière complémentaire. Combien elle est déterminée et détermine tout à la fois le choix des sujets jugés intéressants socialement et médiatiquement, et la détermination implicite d'un modèle de citoyen particulièrement marquant. Une structuration qui indique bien que ce n'est pas le genre du débat qu'il faut mettre au centre de l'analyse (pédagogique, polémique, *talk-show*...) parce que ce n'est pas le point nodal du système,

Structuration fondamentale de l'espace public télévisé



dans une vision plus générale de l'espace public). Corrélativement, qu'une orientation prise, quelle qu'elle soit, est encadrée par tout un faisceau de relations. En conséquence on ne peut tenter de comprendre la priorité donnée aux uns sur les autres, aux déclarations concordantes

excepté pour la place des experts et la plus ou moins grande netteté des conclusions et des principes proposés. Ou plutôt qu'il y a deux réseaux de relations relativement autonomes : l'une sur le fond, l'autre sur la forme de ces débats. L'une qui lie étroitement type de citoyen invité (citoyen po-

Télévision et démocratie :
le cens caché

Sébastien Rouquette

pulaire ou citoyen compétent et responsable, voire militant ou porte-parole associatif), place accordée au travail dans l'espace public et au métier dans l'identité citoyenne, place accordée à la famille dans l'espace public et à l'identité familiale (frère de..., mère de...). Et par là aux compétences citoyennes demandées : demande d'explication ou de narration étayée par une expérience associative ou professionnelle d'un côté, demande d'infirmité, de confirmation ou de commentaire du témoignage familial de l'autre. L'autre qui associe simplement la forme du débat (palabres informatives ou discussions normatives engagées) et la légitimité accordée aux experts et aux citoyens (témoins ou illustreurs d'un point de vue).

Ce qui induit par exemple que les experts ne s'opposent pas simplement aux profanes. La place et le rôle des experts relèvent d'une autre logique que le choix entre profanes. La sélection des uns (citoyens) a partie liée au crédit qu'on donne à l'activisme militant, syndical ou au regard professionnel, et rarement à l'importance qu'on donne au consensus ou à la dispute. Tandis que celle des autres (experts) dépend quasi exclusivement de la priorité donnée à l'échange d'information ou d'opinions, que ces informations soit individuelles ou militantes, que les sujets relèvent de la sexualité dans le couple ou du régime des retraites. Un tel schéma permet au fond de montrer combien la place accordée au savoir spécialisé, et plus spécifiquement, la visibilité et la hiérarchie médiatique instaurée entre les différents savoirs disciplinaires, dépend au fond beaucoup moins des logiques et des oppositions sociales que n'importe quelle autre variable.

C'est aussi indiquer combien il faut disjoindre ces deux logiques dans un schéma de ce type pour qui veut montrer la permanence des logiques sociales qui les structurent tout en y intégrant l'évolution possible (et effective) des débats. Compte tenu de la visibilité que *C'est mon choix* offre aux enjeux sociaux des débats, on ne peut alors s'étonner de l'ampleur de la polémique que le succès du programme a entraînée. Même si, et c'est significatif, cette lutte pour la définition du service public, du respect de la « qualité » des programmes a été temporellement variable. C'est manifestement sur les horaires du *prime-time* que les enjeux

culturels et sociaux paraissent les plus importants et les plus tangibles. N'a-t-il pas fallu attendre un an et la diffusion de *C'est mon choix* à 20h30 pour que ce programme fasse subitement scandale. Seul l'horaire a changé. Comme si les critiques les plus acerbes à l'encontre de *C'est mon choix* pouvaient tolérer deux télévisions : l'une concédée aux publics grands consommateurs de télévision et l'autre, celle que regardent notamment ceux qui travaillent dans la journée, qui doit respecter les très indéfinies missions-du-service-public. La bataille pour la définition des « programmes de qualité » ne se déroule plus aujourd'hui dans la lutte entre chaînes, mais à certaines heures des chaînes publiques.

III – Le cens médiatique

Mais cette bataille médiatique ne rappelle-t-elle pas une autre bataille, la bataille politique ? Jusqu'où peut-on faire un parallèle entre la fracture médiatique démontrée ici et la fracture dramatiquement révélée au premier tour de la dernière campagne présidentielle ?

Autant que les peurs et le sentiment d'insécurité, le poids dans les votes des thématiques de l'immigration et du chômage a une nouvelle fois révélé une incapacité collective à prévoir – et *a fortiori* à connaître – les opinions politiques réelles de l'ensemble de la population (incapacité des médias, des sondages, de beaucoup d'électeurs aussi). Cette « surprise électorale » en rappelle d'autres¹⁸. Emmanuel Todd explique que les sondages sous-estiment le vote des couches populaires car « on sait pertinemment que les sondages dont se repaissent les précampagnes pour occuper le terrain [...] ne veulent rien dire. Ils vont chercher l'opinion là où elle est déjà élaborée, c'est-à-dire dans les 50 % "supérieur" de la société, chez ceux qui se trouvent en état d'éveil permanent politique, qui ont une opinion sur tout à tout moment [...] »¹⁹.

Comme le précisent encore Daniel Boy et Jean Chiche, « il existe par exemple aujourd'hui beaucoup d'incertitudes sur la représentativité des sondages en matière de niveau de diplôme : ceux qui sont recrutés pour donner leur opinion dans les sondages ont un niveau de diplôme sensiblement plus élevé que dans la réalité.²⁰ » Une population à la fois

Sébastien Rouquette

Télévision et démocratie :
le cens caché

plus intéressée par la politique et plus disposée à se reconnaître une compétence dans le domaine. Tandis qu'à « l'inverse, on peut imaginer que les enquêteurs n'arrivent pas à recruter certaines sous-catégories de la population, soit parce que la procédure de l'enquête ne le permet pas, soit parce que ces personnes refusent systématiquement de répondre aux questions des sondeurs (communes isolées, quartiers considérés comme dangereux...) ». La vision habituelle diffusée dans les médias de l'opinion politique française est biaisée. Or, la sélection médiatique se fait elle aussi par le vide. Comme seule une enquête pointilleuse sur l'origine socioprofessionnelle des témoins des débats télévisés peut le montrer, la télévision est – aussi – une formidable machine à sélectionner les idées et les expériences intéressantes et, au fond, légitimes.

par une sorte d'amnésie des conditions sociales réelles de la détermination des choix, on considère que le vote ou le sondage peuvent être considérés comme une consultation de citoyens sur les grandes opinions du moment. Alors qu'en réalité, faute d'une politisation également répartie (compétence politique, plus sentiment d'une compétence politique légitime), les votes – et les sondages d'opinion – sont en réalité produits tout autrement²². Plus significativement encore, en plus des compétences politiques acquises à l'école ou en famille, « c'est parce que certains agents sociaux sont investis d'une autorité politique, c'est-à-dire d'une aptitude socialement reconnue (et prescrite) qu'ils sont socialement disposés à accumuler les savoirs politiques qui contribuent en retour à légitimer leur droit statutaire à se prononcer sur les problèmes politiques²³ ».

Origines socioprofessionnelles des citoyens « standards »²¹

(Corpus : 1958-2000, 400 débats, 2048 participants ou témoins standards comptabilisés.)

Les invités présentés comme experts, militants syndicaux ou associatifs, porte-parole officiels de l'État, d'un parti politique ou d'une entreprise n'ont pas été intégrés dans cette recherche)

		Agricult. , exploitants (%)	Artisans, commerçants (%)	Chefs d'entreprise (%)	Cadres et profes. Intel. sup. (%)	Profess. interméd. (%)	Employés (%)	Ouvrier (%)
<i>Ensemble des débats de société</i>	<i>1993-94</i>	1	4,2	3,9	59	11,2	16,5	3,9
	<i>1995-96</i>	2,2	5,5	3,6	60,4	22,2	56,2	3,6
	<i>1997-98</i>	3,8	10,6	3,8	45,9	19,9	8,2	7,9
	<i>Sur toute la période</i>	2,3	9,9	3,7	51	17,7	9	6,2
	<i>1958-2000</i>							
<i>Société française (INSEE)</i>	<i>1990</i>	4	6,5	0,7	10,7	18,6	27,4	31,2
	<i>2002</i>	2,4	5,1	0,5	13,9	20,7	29,8	26,6

S'il faut établir un parallèle entre l'espace politique et l'espace public télévisé, c'est d'abord parce que les catégories sur-représentées et sous-représentées sont comparables. C'est aussi parce que les processus de sélection des idées légitimes sont dans les deux cas similaires. C'est enfin parce que les conséquences sont partiellement semblables. Dans les deux cas, c'est de censure cachée dont il s'agit. La censure politique dévoilée il y a déjà près de trente ans par Daniel Gaxie vient du fait qu'en postulant l'existence chez tous les électeurs de critères d'appréciation politiques,

Fait troublant, la censure médiatique s'appuie sur des logiques comparables. Si tout électeur a le droit de voter, seuls les citoyens jugés intéressants ou compétents ont de fortes chances médiatiques de s'exprimer. Si la compétence est souvent professionnelle (un avocat, un gendarme, un responsable d'une auto-école dans un dossier sur l'insécurité routière), comment alors ne pas sur-représenter tous ceux qui s'investissent déjà pour des raisons professionnelles dans les débats de société traités : les professions des secteurs médicaux, sociaux, juridiques ou encore pédagogiques ? Un

Télévision et démocratie :
le cens caché

Sébastien Rouquette

tel mécanisme ne peut que renforcer leur droit statutaire à se prononcer sur ces problèmes sociaux (drogue, violence, vacances scolaires). Mais aussi renforcer par contre-coup le sentiment d'incompétence des autres. L'intérêt, lui, est souvent associatif : une proportion significative de témoins a été contactée via les réseaux associatifs. Or, comme on le sait, le taux d'associativité des bacs + 2 est par exemple supérieur de 25 points à celui des non-diplômés²⁴. Ce sont donc, là encore, les plus investis socialement ou culturellement qui trouvent leur action – et du même coup leurs idées et leurs expériences – légitimées.

Pour autant, les conséquences de ces deux censures cachées sont-elles comparables ? Sans doute pas, même si inévitablement c'est une large proportion de la société française qui voit ses idées politiques et sociales minorées et/ou sous-estimées. En ce qui concerne la vie politique, Pascal Perrineau considère que la structure latente de l'espace politique est une structure dans laquelle « ce qui rend le mieux compte des clivages qui divisent les électeurs [depuis la fin des années 90] n'est plus d'ordre social ou économique et renvoyant au clivage gauche/droite, mais relève d'une nouvelle polarité, qui oppose, au-delà du clivage gauche-droite, les attitudes fermées [électorat des deux extrêmes, gauche et droite] aux attitudes ouvertes [électorat socialiste et de droite classique]²⁵ ».

Ce que révèle, parmi beaucoup d'autres choses, un vote comme celui du 21 avril 2002 c'est le coût politique retentissant d'une absence de débat frontal sur les charges financières du travail (les petits commerçants et artisans accordent 20 à 25 % de leurs suffrages à l'extrême droite), sur le chômage (40 % des chômeurs auraient choisi l'extrême droite le 21 avril), sur « la crise de l'identité masculine, particulièrement vive chez les jeunes hommes de faible niveau d'études, particulièrement touchés par le chômage²⁶ ». Non qu'on ne trouve pas des électeurs d'extrême droite dans toutes les couches de la société. Et d'ailleurs, on ne peut *en aucune manière* réduire le vote des milieux populaires au vote frontiste. De la même façon qu'on ne peut *en aucune manière* corréler le sujet d'un débat populaire comme *C'est mon choix* à la lente progression du Front National. Une telle émission prend en

charge des domaines sortant très largement des mêmes thématiques indéfiniment répétées du Front National. L'enjeu sous-jacent est pourtant sans doute comparable. Avec ses exagérations et ses déformations propres, le vote politique extrémiste illustre fortement l'une des conséquences politiques possibles d'une forte coupure sociale et politique entre deux parties de la population (« les seuls milieux dans lesquels l'extrême droite reste cantonnée à moins de 10 % des suffrages exprimés sont les cadres supérieurs et professions libérales et les personnes ayant un niveau de diplôme du supérieur²⁷ »).

Dans l'espace des débats télévisés, les conséquences sont moins dramatiques. Le principal effet du cens médiatique est celui de la non-représentativité des débats sociaux. Des deux principales positions s'affrontant dans la société sur la question du divorce, une seule accède aux plateaux. Celle des personnes considérant que cela doit certes rester une démarche de dernier recours, une démarche à aménager aussi, mais une démarche qu'on ne peut par principe refuser. Les autres – certes minoritaires –, hostiles à toute réforme, n'ont aucune existence médiatique officielle. C'est vrai du divorce et des différentes visions de l'institution familiale comme cela l'est des rapports hommes/femmes (« Machisme ou égalité dans le couple ? », « Tradition ou modernisme ? »), du droit au bonheur individuel ou du sport. Comme cela l'est aussi de questions plus sensibles comme celles de « l'autre » (l'autre religion, l'autre étranger), du chômage ou de la transsexualité. N'est-il pas symptomatique que dans un débat sur l'homosexualité, une seule position soit *a priori* exclue : l'homophobie (même si c'est pour des raisons morales parfaitement compréhensibles et parfaitement louables : *La marche du siècle*²⁸) ? En tout état de cause, ne représente-t-elle pas l'opinion d'une fraction de la population ? Reste qu'en favorisant de manière diffuse un point de vue sur tous les autres, celui des médecins, enseignants, avocats, journalistes, responsables de communication, animateurs télé et autres ingénieurs du social²⁹, ne court-on pas le risque de redoubler cette fameuse fracture sociale et politique décelée par Emmanuel Todd ou encore Pascal Perrineau par une seconde fracture médiatique, moins visible mais tout aussi réelle ?

Sébastien Rouquette

Télévision et démocratie :
le cens caché

Sans doute ce parallèle a-t-il aussi ses limites. Le monde politique et le monde médiatique n'ont ni les mêmes règles, ni les mêmes modes de fonctionnement. Pour l'un, l'écart entre la réalité gouvernementale et la réalité électorale n'est pas indéfiniment tenable ; la mise au jour d'un éventuel écart s'appelle sanction électorale. Pour l'autre, peut-on parler de sanction d'audimat ? Certes, le poids des chiffres s'impose. Mais il y a visiblement d'autres moyens de tenir compte de l'audimat que de changer le fond des débats. C'est sans doute pour cette raison que certains professionnels de la télévision peuvent à ce point cumuler deux stratégies contraires sans risque d'être taxés d'opportunisme. Comment oublier que *C'est mon choix* et *Ça se discute* sont toutes les deux produites par la même entreprise : Réservoir Prod. Un parti politique pourrait-il proposer conjointement plusieurs programmes électoraux, y compris opposés, pour toucher toutes les sensibilités de l'opinion ? C'est sans doute là que la différence entre ces deux univers, celui de la réalité politique et sociale d'un côté, celui de la représentation médiatique de cette réalité et sociale de l'autre, compte le plus. Les impératifs, les contraintes, les « principes de réalité » aussi ne sont pas les mêmes dans les deux cas. Et pourtant, peut-on simplement réduire ces deux alternatives télévisées à deux options stratégiques complémentaires dans le catalogue d'une entreprise de télévision spécialisée dans la production de discussions ? Jusqu'à quel point les enjeux sociaux inhérents aux débats pourront-ils être solubles dans de telles stratégies économiques ?

**Notes :**

1. Titre établissant un parallèle avec les phénomènes analysés par Gaxie (Daniel), *Le cens caché, Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 1973, 253 p.
2. On peut à titre d'exemple, et sans possible exhaustivité, citer les travaux de Darras (Eric), « Un paysan à la télé », in *Réseaux*, n°63, 1994, pp. 75-100 ; Doury (Marianne), *Le débat immobile*, Paris, Kimé, 1997, 270 p. ; Lochar (Guy), « La parole du téléspectateur dans le paysage télévisuel », in *La télévision et ses téléspectateurs*, dir. Esquenazi (Jean-Pierre), L'harmattan, 1995, pp.150-163 ; Melh (Dominique), *La télévision de l'intimité*, Paris, Seuil, 1996, 255 p. ; Nel (Noël), *Le débat télévisé*, Paris, Armand Colin, 1990, 272 p. ; Shattuc (Jane), *The talking cure*, New York, London, Routledge, 1997, 242 p. ou encore Rouquette (Sébastien), *Vie et mort des débats télévisés*, Bruxelles, De Boeck, 2002, 251 p.
3. Une expérience ayant empiriquement vérifié cette idée est célèbre. Un professeur convaincu de corriger les copies d'une bonne classe, surnote les devoirs. Pensant avoir ensuite affaire à des cancrès, il donne en

moyenne 2 points de moins. Et pourtant, il s'agissait du même paquet de copies. Pour plus de précisions, voir Myers (David) et Lamarche (Luc), *Psychologie sociale*, Montréal/Toronto, Chenelière/Mac Graw Hill, 1992, 550 p.

4. Delarue (Jean-Luc), *Ça se discute*, France 2, « Comment travailler avec une maladie grave ou un handicap ? », 08/01/1997.
5. Pivard (Virginie), *Analyse du discours de C'est mon choix*, Paris, Maîtrise, Institut Français de Presse, 2002, p. 22.
6. Charlotte Chetrit, *C'est mon choix : analyse d'une émission controversée*, Paris, Maîtrise, Institut Français de Presse, 2001, p. 41.
7. Voir Macé (Eric), « La télévision du pauvre », *Hermès*, n°11-12, 1993, pp. 169-169.
8. Charlotte Chetrit, *ibid.*, pp. 56-57.
9. Thomas (Evelyne), *C'est mon choix*, « C'est mon choix a changé ma vie », France 3, 14/06/2002.
10. Kaufmann (Jean-Claude), *Sociologie du couple*, Paris, PUF, Que sais-je, 1993, 128 p.
11. De Singly (François), *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF, 1987.
12. Thomas (Evelyne), *C'est mon choix*, France 3, « Par qui l'invité du jour va-t-il être séduit ? » et « De qui suis-je le fan ? », émissions enregistrées à la maison de la radio le 3/06/2002.
13. Bourdieu (Pierre), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Editions de Minuit, pp. 435 et sqq.
14. Souchon (Michel), « Le vieux canon de 75 », in *Hermès*, n°11-12, 1992, pp. 233-245.
15. Chiffres médiamat.
16. Voir notamment *Libération*, France soir, France dimanche ou encore *Entrevue* des mois de novembre et décembre 2000.
17. Pour plus de précisions, voir Ansart (Pierre), *Les sociologies contemporaines*, Paris, Seuil, 1990, pp. 30 et sqq.
18. Coulomb-Gully (Marlène), *La démocratie mise en scènes. Télévision et élections*, Paris, CNRS Editions, 2002, 166 p.
19. Todd (Emmanuel), « Du mépris du peuple à la menace populiste », in *Télérama*, entretien du 27/04/2002.
20. Boy (Daniel) et Chiche (Jean), « Intention de vote : peut-on traiter l'indécision et la spirale du silence », *site Internet du Cevipof*, 08/04/1999.
21. Rouquette (Sébastien), *L'impopulaire télévision populaire*, Paris, L'harmattan, 2001, 304 p.
22. Gaxie (Daniel), *Loc. cit.*
23. *Ibid.*
24. Prouteau (Lionel) et Wolff (Jean-Charles), « La participation associative au regard des temps sociaux », in *Economie et statistique*, n° 352-353, pp. 57-80.
25. Perrineau (Pascal), « Le vote d'extrême droite en France : adhésion ou protestation ? », in *Futuribles*, Juin 2002.
26. Perrineau (Pascal), *Ibid.*
27. Perrineau (Pascal), *Ibid.*
28. Cavada (Jean-Marie), *La marche du siècle*, FR3, « L'homosexualité », 15/05/1995 versus Meney (Patrick), *Mea culpa*, TF1, « Papa, homosexuel et rejeté », 08/02/1993.
29. Rouquette (Sébastien), *L'impopulaire télévision populaire*, *loc. cit.*